



**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du lundi 27 octobre 2008 à 20 heures

Nombre des conseillers élus : 27

Conseillers en fonction : 27

Conseillers présents : 22 Absents : 5 Procurations : 5

Sous la Présidence de M. René LACOGNE, Maire.

Membres présents : M. Adrien GASSER – Mme Monique WENDLING - M. Jean-Michel VALENTIN – Mme Christine LATOURNERIE - Mme Sylvie REEB – Mme Christine KOCHER, adjoints.

M. Alain BUEB - M. Jean-Paul MEYER –Mme M-Jeanne BARTH – Mme Anne PONTON - Mme Corinne RIFF-SCHAAL – M. Michaël GARNIER – Mme Isabelle SCHLENCKER – Mme Valérie RUFFENACH – M. Georges DELORME – M. Sébastien MEHL - M. Louis LINDNER - M. Luc LABOUREUR - Mme Marlène HUSSER-SCHAAL - Mme Sonya DIETSCH - Mme Danièle SENDEL.

Membres absents excusés : M. Raymond VINCENT, adjoint, procuration à M. Jean-Michel VALENTIN, adjoint – M. Rémy WALTER, procuration à Mme Valérie RUFFENACH - Mme Elisabeth PETIT, procuration à Mme Christine LATOURNERIE Mme Francine PUTHOD, procuration à M. Jean-Paul MEYER – M. Martial BELLON, procuration à M. Michaël GARNIER.

L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du P.V. du C.M. du 29 septembre 2008.
2. Rémunération agents recenseurs.
3. Enquête publique SPITZER.
4. Vente de terrains d'assiette de la piste cyclable Ichtratzheim – Fegersheim à la Communauté Urbaine de Strasbourg.
5. Maisons fleuries 2008 : récompenses.

Points d'informations.

6. Droits d'occupation des sols.
7. Questions écrites
8. Informations du Maire.



1. Approbation du P.V. de la réunion du C.M. du 29 septembre 2008.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité

2. Rémunération agents recenseurs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi du 27 février 2002 dite de « démocratie de proximité » et notamment ses articles 156 et suivants fixant les modalités et la procédure du nouveau recensement,

Considérant que la population de Fegersheim sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février 2009,

Considérant qu'il appartient à la Commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte,

Il est proposé au conseil municipal, de fixer la rémunération des agents recenseurs par bulletin collecté comme suit :

1,26 € brut par formulaire « bulletin individuel » rempli

0,63 € brut par formulaire « feuille de logement » rempli

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2009, chapitre 012 – fonction 020.

*Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,
adopte le mode de rémunération et les taux proposés ci-dessus*

3. Enquête publique SPITZER.

Dans le cadre de la demande présentée par la société SPITZER EUROVRAC en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation classée dans la Commune de Fegersheim et conformément aux dispositions de l'article R 512-20 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal de la Commune de FEGERSHEIM est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation.

*Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,
émet un avis favorable
à la demande présentée par la société SPITZER EUROVRAC
en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation classée à Fegersheim.*

PJ : - Résumé non technique (3 pages).



4. Vente de terrains d'assiette de l'itinéraire cyclable Ichtratzheim – Fegersheim à la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Pour permettre à la Communauté Urbaine de Strasbourg de réaliser l'itinéraire cyclable d'Ichtratzheim à Fegersheim, celle-ci doit s'en assurer la maîtrise foncière. Elle doit notamment acquérir deux terrains communaux :

- une fraction de 1,82 are à détacher de la parcelle cadastrée provisoirement sous section 36 n° 1/6,
- la parcelle de 6,85 ares cadastrée sous section 36 n° 52.

Par délibération du 1^{er} février 2008, la Communauté Urbaine de Strasbourg a déjà approuvé cette vente pour un montant total net de 873 ,96 €.

Il y lieu également pour la Commune d'approuver cette transaction.

P.J. : 1 plan

Le Conseil Municipal,
*après en avoir délibéré, **à l'unanimité***
approuve la cession à la Communauté Urbaine de Strasbourg
des deux terrains ci-dessus indiqués
pour un montant total net de 873,96 €.

5. Maisons fleuries 2008 : récompenses.

La commission Développement Durable – Environnement – Cadre de Vie – Urbanisme réunie le 16 octobre 2008, soumet à l'approbation du conseil les montants des diverses récompenses qui seront attribuées dans le cadre des maisons fleuries 2008.

Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 6714/33 du BP 2009.

PJ : Tableaux des récompenses.

Le Conseil Municipal
*après en avoir délibéré, **à l'unanimité***
approuve les propositions de récompenses dans le cadre des maisons fleuries 2008.



6. Droits d'occupation des sols.

Les membres de la commission Développement Durable – Environnement – Cadre de Vie – Urbanisme se sont réunis le 16 octobre 2008.

L'ensemble des dossiers en cours lui ont été proposés suivant le tableau ci-joint.

Les remarques suivantes ont été émises :

- Avis favorable avec réserves pour le dossier PC n° 00045

P.J. : Tableau du 16/10/2008 (6 pages)

4

7. Réponses aux questions écrites

1 – Gare de Fegersheim Lipsheim

« Beaucoup d'usagers du train nous interrogent sur la gare de Fegersheim – Lipsheim.

Il est très difficile de monter dans le train avec un vélo.

Aucun passage vélo n'a été demandé à l'origine, ce qui est pour le moins étonnant.

Nous savons qu'un passage est prévu dans le cadre du nouvel aménagement de la gare, ne pourrait-on pas installer un garage à vélo côté Fegersheim en attendant la réalisation de ce projet de grande envergure ? Il ya un garage vélo côté Lipsheim.

Autre sujet d'étonnement. A quoi sert le garage à la sortie de la route de Lyon côté Fegersheim ? »

* Dès le début de la présente mandature, une action concertée a été engagée par les deux municipalités de Lipsheim et de Fegersheim afin de faire avancer rapidement l'aménagement de la gare SNCF Fegersheim Lipsheim.

Un passage pour les vélos avait été évoqué à l'origine du projet de réalisation de la 3^e voie, mais force est de constater que RFF ne l'a pas retenue dans le projet final, ce qui est regrettable.

Dans le plan d'aménagement de la gare qui revêt un caractère prioritaire pour la CUS, un tel passage est demandé (horizon 2010).

Cependant, dans l'attente de cette réalisation, la CUS s'est engagée à installer un garage à vélos côté Fegersheim pour le printemps 2009.

Nous essayons aussi de faire accélérer, la possibilité d'un passage de la RD1083, en toute sécurité des piétons et des cyclistes, entre Fegersheim et Lipsheim.



** Le garage à la sortie de la route de Lyon est une initiative de la CTS, pour inciter les employés de notre zone industrielle à utiliser les transports en commun : bus jusqu'à la rue de l'Etang (soit en venant de la gare de Fegersheim – Lipsheim, soit en venant de Strasbourg), puis vélo pour rejoindre les entreprises.

L'accès de ce garage est actuellement déjà possible grâce à la carte d'abonnement « Badgeo » délivrée par la CTS.

Un projet CUS – CTS prévoit de faire passer les bus de la ligne 66 par la rue du Commerce pour mieux desservir la zone industrielle, avec des arrêts adaptés.

Dans ce cadre, le garage à vélos en question sera déplacé rue du Commerce.

2 – Bistrot de village

« Là aussi nous sommes l'objet d'interrogations de personnes qui aimeraient savoir quand les travaux débuteront ».

Le projet de réhabilitation et d'aménagement dit de « l'Auberge au Soleil d'Or » concerne les deux bâtiments, le grand et le petit, ainsi que l'espace entre eux.

Les travaux sont prévus de se terminer à l'été 2009.

Le petit bâtiment, destiné à accueillir ce bistrot, sera donc prêt pour cette période.

8. Informations du Maire

M. le Maire informe l'assemblée que :

- * les élections prud'homales organisées par la commune auront lieu le mercredi 3 décembre 2008 au Centre Sportif et Culturel.
- * le 11 octobre dernier, le bureau municipal s'est rendu à Cressier, ce qui lui a permis d'une part de rencontrer les 3 nouveaux conseillers élus lors des dernières élections communales, d'autre-part de renforcer les liens du jumelage entre nos 2 communes.
- * le 16 octobre a eu lieu une séance plénière consacrée à la présentation de la démarche PLU.
- * Le test de ramassage des déchets verts a eu lieu samedi dernier le 25 octobre, ce service a été apprécié par les habitants du « quartier test » et un bilan plus complet sera fait.



- * M. le Maire transmet à l'ensemble des conseillers les remerciements de Grégory KAUFFMANN, suite à la subvention accordée (Défi Jeunes) par le conseil municipal en date du 29 septembre 2008 et informe que son dossier a été retenu.
- * Jeudi dernier, la maison de retraite « Le Gentil'Home » a fêté son 10^{ème} anniversaire.
- * Le prochain « Stammtisch », aura lieu le mercredi 5 novembre 2008 au Centre Sportif et Culturel, et aura comme thème « l'évolution de la maison alsacienne à travers les âges à Fegersheim-Ohnheim » par Monsieur Maurice HEYER.
- * Une opération plantation d'arbres avec le conseil municipal enfants, rue du Bosquet aura lieu le samedi 8 novembre 2008.
- * La cérémonie patriotique du 11 novembre, aura lieu place de l'Eglise à 10h30.
- * La remise des récompenses des maisons fleuries édition 2008 avec une conférence d'un apiculteur aura lieu le vendredi 14 novembre au C.S.C.
- * La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le lundi 24 novembre 2008 à 20h.

Après avoir remercié tous les membres, M. le Maire clôture la séance à 21h30.